

Du côté de l'alimentation



Protocole pour le transport du repas et biberon de lait maternel

Un biberon préalablement préparé ne pourra être donné.

Le repas confectionné par les parents devra être dans un sac isotherme avec des accumulateurs de froids.

Tout produit non terminé chez l'assistante maternelle ne pourra être ramené au domicile des parents. Tout comme l'assistante maternelle ne peut accepter un petit pot déjà entamé.

Ainsi que le biberon de lait maternel qui sera ensuite placé dans le réfrigérateur et **non dans la porte** de celui-ci.

Un biberon de lait maternel doit être réchauffé au chauffe biberon et non dans un micro-onde.

Les laits 1er âge et 2ème âge sont fournis par les parents (noter le prénom et nom de l'enfant sur la boîte ainsi que la date d'ouverture).

Qui fournit les biberons ainsi que les tétines et quel est le mode de stérilisation ?

En cas d'allaitement maternel : prévoir ensemble si la maman peut venir allaiter son bébé.

Du côté de l'alimentation



L'enfant a-t-il des allergies alimentaires ?
Si oui, voir protocole à mettre en place, en lien avec le médecin traitant.

Des régimes spécifiques ?

Au niveau de la diversification alimentaire, elle se fera à la maison. N'oubliez pas d'informer l'assistante maternelle concernant tout changement dans son alimentation ainsi que les quantités.

Qui va fournir les repas ? Si c'est l'assistante maternelle, elle s'engage à proposer des repas variés et équilibrés

Quelles sont les habitudes alimentaires de votre enfant ? (mixé ou en morceaux, repas fait maison ou autre...)

Qu'est-ce qu'il apprécie ou pas ?

A quelle heure votre enfant mange-t-il ?

Comment est-il installé ?

Mange-t-il seul ? A la cuillère ou autre ?

Boit-il au verre ? seul ? au verre à bec ou autre ?

Quel comportement adoptez-vous lorsque que votre enfant refuse de manger ou ne termine pas son assiette ?
